



Qui doit aller chercher les enfants et les ramener le week end

Par **frédéric**, le **08/10/2009** à **19:08**

Bonjour,
suite à un nouveau jugement en juin dernier, j'ai été condamné à verser une pension alimentaire à mon ex épouse
avant cela, nous partagions les trajets à chaque fois que les enfants venaient à la maison et mais je ne payais pas de pension
j'aimerais savoir si nous devons partager les trajets depuis ce nouveau jugement
merci de votre réponse
cordialement
frédéric

Par **jeetendra**, le **08/10/2009** à **19:31**

[fluo]CIDFF ARDECHE[/fluo]
9 boulevard de Provence - 07200 AUBENAS
Tél. 04 75 93 31 70 - Fax 04 75 93 41 95
mail: cidff07@cidff07.

bonsoir, que dit le jugement rendu par rapport aux frais de trajet, contactez l'Association cidff d'Aubenas, ils vous apporteront plus de précisions à ce sujet, bonne soirée à vous.